

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Travail de Master en pédagogie Jaques-Dalcroze (TMAP JD)
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Rythmique Jaques-Dalcroze -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	Travail personnel Tutorat : 8h
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Mener une recherche documentaire de façon autonome. ○ Articuler théorie et pratique dans un écrit rédigé de manière claire et concise. ○ Avoir une discussion professionnelle et une posture réflexive lors de la soutenance.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	

- Travail personnel réalisé par l'étudiant-e.
- Accompagnement d'un tuteur ou d'une tutrice durant la recherche et la rédaction du TMA.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production orale

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

Le travail de Master est validé par une évaluation conjointe d'un travail écrit et d'une soutenance orale.

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Expert-e interne

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

Pour plus de détails, se référer aux « Consignes pour le Travail de Master en pédagogie Jaques-Dalcroze » disponible dans l'Intranet de la HEM.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s	
Coordination : Florence JACCOTTET	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM